



# La gestion de la santé au sein de l'administration fédérale

En forme à la Confédération



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF  
Office fédéral du personnel OFPER

# Bon pour les collaborateurs Bon pour la Confédération

En tant qu'employeur, l'administration fédérale attache une grande importance à la santé de ses collaborateurs. Elle crée un cadre favorable à la santé de ces derniers.

L'administration fédérale compte aussi sur la responsabilité individuelle de ses collaborateurs.

## Les quatre piliers de la gestion de la santé au sein de la Confédération

### **Promotion de la santé au travail**

L'administration fédérale contribue au renforcement de la santé physique et psychique de ses collaborateurs et veille à préserver leurs performances.

### **Sécurité au travail et protection de la santé**

Des spécialistes évaluent les dangers et développent les mesures à prendre pour prévenir les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles.

### **Médecine du travail**

Le service médical de l'administration fédérale vérifie l'aptitude médicale des collaborateurs pour certaines fonctions et tâches spécifiques.

### **Gestion de cas concernant l'entreprise**

L'administration fédérale aide ses collaborateurs malades ou accidentés à reprendre rapidement leur travail.





# Nous sommes tous acteurs de la gestion de la santé au sein de la Confédération

## **Santé individuelle**

- Veillez à exercer une activité physique suffisante.
- Mangez de manière variée et équilibrée.
- Réglez correctement votre chaise de bureau et votre écran.
- Trouvez le bon équilibre entre travail et vie privée.

## **Echelons de direction**

- Donnez des directives claires et faites le point avec vos subordonnés.
- Associez vos collaborateurs aux processus de décision.
- Exprimez votre reconnaissance et tenez compte des demandes de vos collaborateurs.
- Communiquez ouvertement et à temps.
- Favorisez une bonne ambiance de travail.

## **Au sein des équipes**

- Soutenez-vous mutuellement.
- Contribuez à une bonne ambiance de travail.
- Partagez vos idées et clarifiez les points que vous ne comprenez pas.

# Des spécialistes hautement qualifiés se tiennent à votre disposition

## **Responsable de la santé**

Organise la mise en œuvre de la gestion de la santé au travail.

## **Personne de contact pour la sécurité au travail et la protection de la santé**

Évalue les dangers et développe les mesures à prendre pour prévenir les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles.

## **Consultation sociale du personnel de l'administration fédérale CSPers**

Soutient le personnel fédéral en cas de questions qui concernent le lieu de travail, de difficultés familiales ou financières ou de problèmes de santé.

## **Service de médiation pour le personnel de la Confédération**

Conseille, en tant qu'organe de médiation neutre et indépendant, les collaborateurs et les responsables hiérarchiques de l'administration fédérale ainsi que les cadres de l'armée qui rencontrent des problèmes au travail.

## L'essentiel en bref

Prenez votre santé en main! Chacun doit prendre soin de soi.

Les cadres doivent veiller à ce que leurs collaborateurs conservent leur motivation et ne soient pas surchargés. Ils accordent également de l'importance à une bonne ambiance de travail.

Un bon esprit d'équipe est la base d'une collaboration réussie.

**Apportez votre pierre à l'édifice.**





- Sécurité au travail et protection de la santé: certification CFST
- Gestion de cas par la CSPers: certification SQS
- Participation des collaborateurs
- Spécialistes de la santé hautement qualifiés
- Développement continu des systèmes et des instruments

## Informations complémentaires

[Intranet.infopers.admin.ch](http://Intranet.infopers.admin.ch)

Diese Publikation ist auch auf Deutsch erhältlich.

La presente pubblicazione è disponibile anche in lingua italiana.

### **Editeur**

Office fédéral du personnel OFPER  
Eigerstrasse 71, 3003 Berne  
[infopers@epa.admin.ch](mailto:infopers@epa.admin.ch)

### **Diffusion**

OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)  
Numéro de commande: 614.100.f  
Première édition, 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF  
**Office fédéral du personnel OFPER**